

## **Mandat**

La personne représentante du Syndicat au Comité de mobilité durable :

- a) participe aux rencontres du Comité mixte de mobilité durable ;
- b) remet le procès-verbal au bureau du Syndicat à la suite de chaque réunion ;
- c) informe et consulte les membres et instances du Syndicat sur les propositions ou amendements du Comité mixte de mobilité durable ;
- d) fait des recommandations au Comité de négociation concernant les amendements à apporter à la convention collective en matière de mobilité durable ;
- e) défend les objectifs du Syndicat.

## **Membres**

Francis Vallée, Coordonnateur  
Mario Mercier, représentant SEESUS

## **Compte rendu des activités de l'année 2025-2026 (1<sup>er</sup> juin 2025 au 31 mai 2026)**

### **RENCONTRE CIMD :**

Le Comité Institutionnel de Mobilité Durable est composé d'une vingtaine de membres de la communauté Universitaire dont 5 syndicats, 2 associations, le vice-recteur ou rectrice au développement durable et du personnel au SMSP. La dernière rencontre du comité a eu lieu le 22 mai 2025.

### **DROIT DE STATIONNEMENT :**

Un vote a eu lieu sur l'augmentation des droits de stationnement lors de cette rencontre.

Charles Vincent a expliqué que les frais afférents avaient beaucoup augmenté et qu'il y a eu de grosses pertes avec les problèmes de BCITI.

Après un tour de table, il a été proposé et accepté d'augmenter la tarification de 4 % sur les droits de stationnement.

Madame Rémillard nous a expliqué que l'Université a mis beaucoup de fonds pour compenser l'écart des revenus des stationnements vs les frais afférents.

J'ai profité de l'occasion pour demander à obtenir l'information à savoir où sont dépensés les revenus des frais de stationnement.

J'ai vaguement compris que les postes budgétaires étaient partagés et que l'Université pouvait contribuer aux dépenses.

Les tarifs ci-dessous sont valides pour les permis couvrant la période du 1<sup>er</sup> septembre 2025 au 31 août 2026.

- Un permis de catégorie jaune permet l'accès à tous les espaces non réservés et le parc «H».
- Un permis de catégorie vert permet l'accès à un espace réservé dans un parc spécifique.
- Un permis de catégorie rouge s'adresse aux étudiantes et étudiants résidents sur le campus seulement.

Durée	Catégorie jaune	Catégorie vert	Catégorie rouge
30 jours	89,00 \$	n/d	n/d
Une session	171,00 \$	n/d	155,00 \$
Une année	406,00 \$	792,00 \$	n/d

#### BOUTIQUE DE VÉLOS :

Un partenariat avec deux boutiques de vélos nous offre des rabais intéressants.

Exemple, 25 % de rabais sur la réparation de vélo à la boutique Ski vélo extrême.

<https://www.usherbrooke.ca/smsp/mobilite-durable-et-stationnement/mobilite-durable/velo/rabais-achat-velo-et-accessoires-pour-le-personnel-udes#acc-19525-12803>

## Nos partenaires

Qui Roule
∨

Ski vélo extrême
∧

La boutique [Ski vélo extrême](#) offre des rabais sur l'achat de vélos, d'accessoires et sur la main d'oeuvre en atelier pour le personnel de l'UdeS. Pour avoir droit aux rabais, vous devez présenter votre carte du membre du personnel de l'UdeS avec votre code CIP.

Vélo	15 %
Accessoires vélo	15 %
Réparation	25 %
Mise au point	25 %
Pièces	15 %

### **PROCHAINE RENCONTRE :**

La prochaine rencontre du comité institutionnel est prévue le 20 mai 2026.

Rapport rédigé par Mario Mercier